

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 28 (1877)

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Organe de la Société des forestiers suisses

rédigé par

EL. LANDOLT,

Inspecteur général des forêts et Professeur.

Année 1877.

1^{er} Trimestre.



ZURICH.

ORELL FÜSSLI & Co.,
ÉDITEURS.

PARIS.

CHEZ C. BORRANI,
3, Rue des Saints-Pères.

1877

1936, 379.

SOMMAIRE.

	Page.
A nos lecteurs ...	1
Notre économie forestière. Par Landolt	2
Protocolle des tractations de la société des forestiers suisses réunie à Lucerne dans la salle du Grand Conseil, le 15 septembre 1876	7
Ordonnance du 8 octobre 1876 pour l'exécution de la loi fédérale concernant la haute surveillance de la Confédération en matière de police forestière dans les hautes montagnes, section V, subventions fédérales	45
Bulletin. — Don fait à la société des forestiers par Mr. le conseiller Pressler à Tharand	48
Nouvelles des Cantons. — Soleure, Bâle-Campagne, Fribourg, Schaffhouse, Zurich, St. Gall, Grisons.	50—54
Nouvelles du personnel.	59
Publications nouvelles.	59



JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Organe de la Société des forestiers suisses

rédigé par

EI. LANDOLT,

inspecteur général des forêts et professeur.

Année 1877.



ZURICH,

Orell Füssli & Co., imprimeurs-éditeurs.

1877.